

C'est bientôt les J.O. de Rio

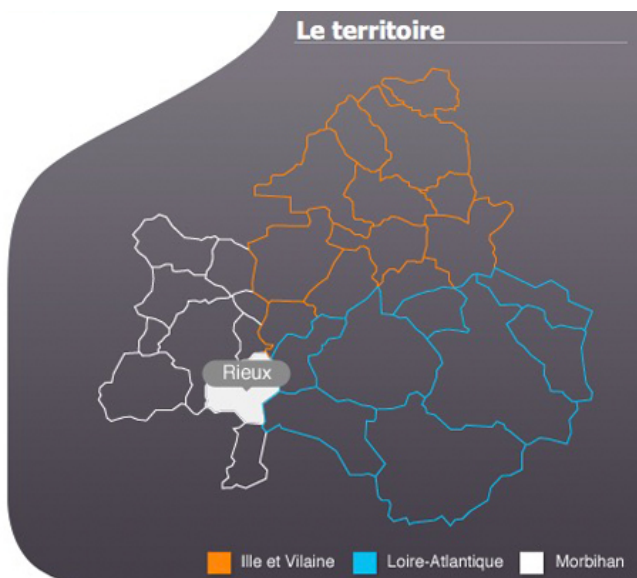
Date : 14 juillet 2016

Dans sa volonté d'inculquer à ses ouailles une appellation d'origine contrôlée, le Département d'Ille-et-Vilaine a déjà bien souvent « dépassé les bornes ».

Voici un nouvel exemple, relevé hier via Twitter sur le compte officiel de son service Presse :



Chloé habite en réalité dans le Morbihan, à Rieux : l'une des 30 communes de la Communauté de communes du Pays de Redon que l'on ne peut certainement pas qualifier de « breillienne » puisqu'elle s'étend sur 2 régions et 3 départements.



Chloé, qui vient d'avoir 16 ans, s'est inscrite il y a quelques semaines au « Cercle des nageurs du Pays de Redon » (que le Département persiste à appeler comme autrefois, mais depuis de nombreuses années à tort, le « Cercle redonnais de natation »).

Selon l'édition du soir de Ouest-France du 26 mai 2016, elle entend ainsi « *bénéficiaire des services d'un coach. Une tâche confiée à Mathieu Thomas qui va tenter de faire progresser la jeune*

nageuse, qui n'a jamais connu d'entraîneur »

Concrètement, Chloé évolue donc dans la piscine qui, depuis 5 ans, n'est plus gérée par la ville de Redon mais par la Communauté de communes du Pays de Redon, qui encore une fois ne peut pas être qualifiée de « bretilienne ».

Ce n'est d'ailleurs ni en qualité de Rieuxoise, ni en qualité d'affiliée au Cercle des nageurs du Pays de Redon, ni en qualité de « Bretilienne », ni en qualité de Bretonne, ni en qualité de Française que Chloé participera aux Jeux Olympiques de Rio, puisque c'est très officiellement en qualité de Centrafricaine (qu'elle est par sa maman) et sous les couleurs de la Centrafrique.

Du fait des critères de participation, la Centrafrique bénéficie en effet en natation féminine d'une « [place d'universalité](#) » qui est réservée aux Comités Nationaux Olympiques dont aucun nageur n'a obtenu soit le temps dit de qualification Olympique soit le temps dit de sélection Olympique. Il s'agit de faire en sorte que toutes les nations puissent participer ne serait-ce qu'aux séries, si elles le souhaitent. Et la Centrafrique, qui souhaite impérativement participer aux J.O. de Rio, n'a pas eu d'autre choix que de faire appel à des bi-nationaux répondant à un minimum de conditions.

Réaliste, Chloé sait qu'en tournant cette année comme l'année dernière autour de 45–50 secondes au 50 mètres, elle ne parviendra pas à rivaliser avec des championnes qui tournent autour de 24 secondes sur la même distance, mais aux J.O. l'important n'est-il pas de participer ?...

Le quotidien Ouest-France souligne avec une pointe d'humour que « *ce voyage va lui permettre de côtoyer l'élite de la natation, même si elle doit se contenter de ne les croiser que pendant une longueur de bassin* », car il est vrai que pour certains une longueur de bassin c'est plus long que pour d'autres... et que l'on peut avoir "vite fait" (si j'ose dire) de se croiser... ;-)

Tout cela reste bien sûr tout à l'honneur de Chloé, mais souligne aussi à quel point le Département d'Ille-et-Vilaine est prêt à se contorsionner pour promouvoir une fallacieuse « bretilitude » : c'est ce que je dénonce.

Ah, au fait : le nom de famille de Chloé n'est pas Savourel mais Sauvourel. et quand le quotidien Ouest-France a constaté qu'il véhiculait comme presque tous les médias une erreur sur son patronyme, il s'est empressé de présenter publiquement ses excuses à Chloé, sa famille et ses supporters. Le Département aura-t-il la délicatesse d'en faire autant ?...